Programme de formation

« L'actualité sociale 2023 »

Objectifs pédagogiques Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	*A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de* - Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de l'établissement des paies et de la gestion du personnel
Nombre de participants	*4 participants minimum* *10 participants maximum*
Publics visés	Technicien(ne) de paie, responsable de paie, gestionnaire RH et administration du personnel, assistant(e) comptable, responsable comptable
Pré requis	Maîtriser les bases de la paie, des déclarations sociales périodiques et annuelles et du suivi du personnel
Programme et Contenu	• L'actualité paie 2023 : - les principaux chiffres 2023 - les avantages en nature et frais professionnels : les évolutions à prendre en compte - le calcul du plafond de la sécurité sociale : les précisions du BOSS - La DOETH - Le versement du salaire • Les mesures pouvoir d'achats : - La prime de partage de la valeur - La monétisation des JRTT - Les mesures concernant l'épargne salariale • Les principales mesures de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023 - Le traitement des arrêts de travail ○ L'indemnisation des « arrêts COVID » ○ Les nouvelles modalités de traitement des arrêts - Les règles applicables aux contrôles URSSAF et MSA - Les mesures Paie et DSN ○ La déduction forfaitaire des heures supplémentaires ○ Le recouvrement des cotisations AGIRC ARRCO • Les principales mesures de la loi Marché du travail - Vers une nouvelle réforme de l'assurance chômage - Le renforcement des règles d'indemnisation de l'assurance chômage

	• Autres mesures : - Panorama de différentes jurisprudences - Le renforcement de l'information des salariés sur les éléments essentiels de la relation de travail - Les nouveautés en matière de contrats aidés
Moyens prévus	• **Modalités pédagogiques : Formation présentielle intra entreprise constituée d'une alternance d'apports théoriques, d'études de cas et de cas pratiques.** • **Moyens pédagogiques : un support sera remis à la fin de la formation** • **Moyens techniques : salles de formation disposant de matériels techniques (paperboard, vidéoprojecteur)** • **Moyens d'encadrement : Animation par un formateur maîtrisant parfaitement le sujet et disposant d'une expérience solide dans le domaine.**
Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation	**Suivi de l'exécution :** feuilles d'émargement par demi-journée signées par les stagiaires et le formateur. • **Modalités d'évaluation** • Utilisation d'exposés, d'études de cas et de cas pratiques. • Une évaluation à la fin de la session permettra de valider l'atteinte des objectifs • Formulaires d'évaluation de la formation, visant à évaluer le déroulement de l'action de formation et les acquis obtenus durant celle-ci. • Une attestation individuelle de formation sanctionnant l'atteinte des objectifs est remise à chaque participant.
Modalités et délai d'accès	**Durée totale de la formation :** 7h **Période de réalisation :** mardi 21 février 2023 **Horaires : 9h-12h30 / 13h30 – 17h00** **Lieu de formation :** ACCIOR LES SABLES D'OLONNE **Accessibilités personnes handicapées** : Merci de nous informer sur les situations de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation
Tarif	*500 € HT / participant*